

concernant les rubriques 1°,2°,5° et 8° de l'article L211-7 du Code de l'environnement. Elle propose ensuite, pour les compétences complémentaires, de prendre les compétences par bassin, en fonctions des choix des syndicats.

Les communes et la Communauté de Communes disposeront ensuite d'un délai de 2 ans pour fixer les transferts financiers liés à ce transfert de compétences.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette modification des statuts de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

DELIBERATION N° 29/2017 : AUTORISATION DEPOT DEMANDE DE SUBVENTION SOINS DE CONSERVATION SAINT CLAUDE ET SAINT BARBU

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de procéder à des soins de conservation de la statue du Saint Claude et celle du Saint Barbu, inscrites au titre des Monuments Historiques.

La Commune a décidé de faire appel à Mme Irène BORDEREAU, restauratrice, et les dépenses ont été prévues au Budget 2017

Le Maire souhaite adresser une demande de subvention à l'Etat pour la prise en charge de ces frais de conservation.

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**

DONNE autorisation au Maire de déposer une demande de subvention auprès de la DRAC, au titre des travaux sur monuments historiques, pour les soins de conservation des statues de Saint Claude et du Saint Barbu, et à signer tous les documents nécessaires au dossier.

1. VIE LOCALE

1-1 Commission culture :

Spectacle « Pièce détachée » dans le cadre de Rosé Nuits d'été : Les spectateurs ont été satisfaits dans l'ensemble.

Bilan financier coût pour la commune 5045€.

Total des dépenses : 9232.78 € (Artistes : 5275 € ; Technique : 2099 € ; Rosés distribués : 1059.31 € ; Décoration : 460 €, Billets : 94.58 € ; Rosé + boissons buvette : 244.89€) Total des recettes : 4187 € (200 places adultes : 3600 € ; 17 places enfants : 204 € ; Recette buvette : 383 €)

1-2 Associations :

Les Vendanges Musicales : le festival est pratiquement complet le vendredi soir (2000 places vendues pour vendredi et 1500 places pour le samedi). Des courriers seront adressés à tous les habitants du village pour leur indiquer les routes barrées, pour quelle durée, et le stationnement qui leur sera réservé pendant le festival. Dialogue avec les commerçants pour fermeture de leurs commerces et proposition d'ouverture d'un stand de restauration sur le festival. Les commerçants

Village au ♥ des pierres dorées

ont accepté. Les associations ont été prévenues de l'indisponibilité des salles entre le mercredi 13 et le mardi 19 septembre.

1-3 Commission Tourisme :

Chantier international : le chantier s'est bien déroulé. On note la satisfaction d'avoir des jeunes Charnaysiens qui se sont impliqués. 70m de mur en pierres sèches a été réalisé pour un coût de 4300€ pour la commune (4000€ de subvention à Jeunesse et reconstruction, 280€ de cadeaux offerts aux jeunes internationaux.)

1-4 Commission Agriculture environnement :

Stationnement : Une rencontre a eu lieu avec la Société Proximark, nous sommes en attente de leur devis pour la matérialisation des emplacements et de la zone bleue. Nous sommes également dans l'attente d'un devis pour l'éventuelle création de parking à l'entrée sud.

Le Maire a assisté à une réunion en Mairie de Chazay sur l'hypothèse de création d'une police intercommunale (Chazay, Lozanne, Morancé, Charnay, Civrieux et Belmont) avec les policiers municipaux actuels de Chazay et Lozanne, et l'embauche d'un troisième agent. Les policiers interviendraient sur la commune, de manière aléatoire pour le stationnement, la sécurité, des patrouilles, et éventuellement lors de manifestations locales, à raison de 8h par semaine pour Charnay. Une prochaine réunion aura lieu le 21 septembre pour avoir un budget affiné qui avoisinerait les 10 000€/an. Si les communes valident ce projet, la mise en service est prévue au 1^{er} janvier 2018.

Ambroisie : Dans la globalité, les propriétaires interviennent peu pour l'entretien de leurs parcelles, notamment un propriétaire dont les parcelles sont toujours recouvertes d'ambroisie, malgré un courrier en recommandé et plusieurs appels téléphoniques. Un signalement sera fait à l'Agence Régionale de Santé.

1-5 Commission Artisanat - Commerce :

L'épicerie a souvent été fermée l'après-midi et 2 semaines en août.

Brigitte LE FLOCH (tapissière) va arrêter son activité à l'expiration de son bail en 2019, sauf à trouver un repreneur avant la fin du bail.

Barbecue sur les pavés : la soirée a été une réussite, beaucoup de gens extérieurs à Charnay sont venus. On note toutefois un manque de musique.

1-6 Commission communication :

Site internet :

Les infos sont transmises trop tardivement pour la mise en ligne sur le site. Prévoir une quinzaine de jours avant la manifestation

Pour le prochain conseil, la commission prévoit d'établir les statistiques de fréquentation du site

Charnay infos :

Distribution le 14 octobre, article à rendre pour fin 15 septembre.

Bulletin intercommunal :

Un mail sera envoyé pour la date de rendu des articles fixée au 20 octobre. La prochaine réunion aura lieu cette semaine. Le thème du bulletin est « Objets au fil du temps » Pour Charnay, les années 1980 à 1995 ont été retenues, et chaque commune présentera des objets de la période retenue. La remise du bulletin aura lieu le 14 décembre à Belmont.

Village au ♥ des pierres dorées

1-7 Commission travaux :

Prochaine réunion le 28 septembre à 18h30.

Mise en place de la chaudière à l'école : installation terminée pour les 2 chaudières. Rendez-vous prochainement pour le planning de mise en service et l'apprentissage de la maintenance préventive avec les services techniques par l'entreprise DE DIETRICH.

Le pavage devant l'auberge de la Broc Assiette sera réalisé par l'entreprise CONTET avec une planification prévue pour fin octobre/début novembre.

La reprise du sol de la Broc Assiette sera faite par l'entreprise CONTET en février 2018)

Réfection Chemin Neuf : en attente de finalisation de l'appel d'offre par la Communauté de Communes. Prévision pour fin octobre avec mise en place ensuite du sens unique sur la partie sud.

Eclairage public : on attend toujours le retour du Syder pour les armoires de commande.

Accessibilité :

Ascenseur du Château, toujours en attente du rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Erosion :

RAS

1-9 Commission appels d'offres :

RAS

1-10 Bibliothèque :

RAS

2. FINANCES

Compte au Trésor : 562 052.38 €

3. URBANISME :

Réunion le 25 juillet

- DP BA AMANDINE : remplacement d'une porte entrée. La DP est accordée
- DP BEURET JEROME : Rénovation d'un mur en pierres, joints à la chaux. La DP est accordée.
- DP FAURE Jean Marc : Construction d'une piscine et d'un pool house. La DP est accordée avec prescriptions (rejets des eaux de piscine et des eaux pluviales du pool house dans un puits perdu, et liner dans les coloris autorisés par le nuancier).
- DP DUCHAUSSOY Julien : Création d'une clôture par un enrochement de bloc de pierres dorées. La DP est accordée. Construction d'une piscine et d'un pool house. La DP est accordée avec prescriptions (rejets des eaux de piscine dans un puits perdu).

Village au ♥ des pierres dorées

Droit de préemption :

- Maison 40 la Chère amie. La commune ne fait pas usage de son droit de préemption.
- Maison 355 route des Carrières. La commune ne fait pas usage de son droit de préemption.
- Maison 80 rue des Fonds. La commune ne fait pas usage de son droit de préemption.

4. VIE SOCIALE

4-1 Petite enfance :

RAS

4-2 Ecole :

Le maire a assisté à la rentrée des classes qui s'est bien déroulée. 96 élèves sur 4 classes + 3 TPS (une classe TPS-PS-MS, une classe GS-CP, une classe CE1-CM1, une classe CE2-CM2), une institutrice a été nommée définitivement sur la 4ème classe. Les TAP sont maintenus cette année et gratuits (80 élèves/jour ; 5 intervenants les lundis, mardis et jeudis et 4 les vendredis). Selon le dernier Conseil d'école de juin, 75% des parents d'élèves souhaitent un retour à la semaine de 4 jours. Une décision sera prise dans les mois à venir, pour une mise en application à la rentrée de septembre 2018.

La commune met à disposition également un intervenant sport, un intervenant musique et la piscine

Le club informatique a fait l'acquisition de 5 ordinateurs, ils seront rajoutés à la convention pour l'utilisation par l'école. Une réunion d'information aura lieu le jeudi 7 septembre avec le sou des écoles, les parents délégués et la mairie.

4-3 C.C.A.S.- Personnes âgées :

RAS

4-4 Agenda 21 :

Suite de l'audit avec la labellisation le 14 octobre.

4-5 Conseil Municipal d'Enfants :

RAS

5. INTERCOMMUNALITE

5.1 SIEVA :

RAS

5.2 SIVU DE LA PRAY :

RAS

5.3 SYDER :

RAS

5.4 Office du tourisme :

RAS

Village au ♥ des pierres dorées

5.5 Communauté de Communes :
RAS

5.6 Espace Pierres Folles :
RAS

6. QUESTIONS DIVERSES

- Où en est le dossier de participation citoyenne ?
 - o La gendarmerie s'occupe de la formation des référents : une séance s'est déroulée sur Charnay. Rien de nouveau depuis.

PROCHAIN CONSEIL LUNDI 2 OCTOBRE à 20h00



Village au ♥ des pierres dorées